



Communiqué Pour diffusion immédiate

Développement de la production animale dans le bassin versant du lac Abitibi

1^{er} mai 2006, Rouyn-Noranda – Soucieux de freiner la dégradation du lac Abitibi, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue est d'avis qu'il serait inapproprié et inconséquent d'ajouter de nouvelles charges de phosphore, tel que l'établissement de nouvelles installations de production animale, sur le territoire du bassin versant du lac Abitibi.

Le lac Abitibi est colonisé par des algues microscopiques, les cyanobactéries, pouvant nuire à la santé. Or, la croissance des cyanobactéries est favorisée par les grandes concentrations de phosphore que l'on retrouve dans les eaux du lac Abitibi. Les sources de phosphore sur le territoire du bassin versant du lac Abitibi sont multiples. Par exemple, les rejets d'eaux usées des municipalités et des résidences isolées qui ne sont pas dotées de système de traitement efficace, la déforestation, l'érosion des berges, le ruissellement d'engrais agricoles incluant les fumiers et lisiers, sont autant de facteurs qui contribuent à accroître les taux de phosphore dans les eaux du lac Abitibi.

Le CREAT reconnaît l'agriculture comme un important moteur de développement des communautés en milieu rural. Par contre, dans le contexte actuel où la qualité de l'eau du lac Abitibi est gravement atteinte, le CREAT recommande de ne pas augmenter les charges en phosphore sur le territoire du bassin versant du lac Abitibi. Il vaudrait mieux, par mesure de prudence et dans un esprit de conservation de nos lacs, ne pas permettre l'établissement de nouvelles installations de production porcine sur lisier dans ce secteur.

Le CREAT est un organisme de concertation dont la mission est de protéger l'environnement et de faire la promotion du développement durable. Il travaille actuellement à la mise en place d'un comité de gestion par bassin versant pour le lac Abitibi en vue de trouver des solutions durables à la problématique actuelle.

-30-

Pour plus de renseignements :

Maribelle Provost, coordonnatrice
CREAT
Téléphone : (819) 762-5770
www.creat08.ca